

BULLETIN D'INSCRIPTION : SOIREE DANSANTE DU 28 MARS 2026

(Règlement par chèque à l'ordre du Club du Temps Retrouvé, avant le **20 mars 2026**)

Pour la bonne organisation de ce repas, nous vous demandons de bien vouloir vous regrouper par affinité sur un seul bulletin.

Nous aurons à disposition des tables de 8 à 16 personnes maximum.

NOM

PRENOM

.....

.....

.....

.....

.....

NOM

PRENOM

.....

.....

.....

.....

.....
